

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé Question écrite n° 93484

Texte de la question

M. Paul Giacobbi appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions en vue de la fixation du numerus clausus « médecine » pour 2005-2006 concernant la faculté de Corte et ses conséquences à la fois sur l'avenir de cet enseignement et sur les effectifs de médecins notamment en milieu rural. En effet, le numerus clausus à Corte est inférieur de moitié à celui proposé et à ce qu'il était logique d'accorder eu égard à la population locale et au nombre d'étudiants. Dans un contexte global de pénurie de médecins en milieu rural, cette décision est, à tout le moins, paradoxale. Aussi, il souhaite interpeller le Gouvernement afin de savoir s'il ne s'agit pas d'une manière déguisée de supprimer cet enseignement.

Données clés

Auteur: M. Paul Giacobbi

Circonscription: Haute-Corse (2e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 93484 Rubrique : Enseignement supérieur Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4616